Oui Je soutiens l'Association Robert-Debré pour le projet : « la Régate des Oursons »

Je fais un don de : .....Euros

Ce don permettra de financer un séjour thérapeutique de 4 jours à la découverte de la mer et de la navigation à la voile pour 50 jeunes patients...

Chèque à établir à l'ordre de « Association Robert-Debré » ARD

Madame : Monsieur :
Nom : Prénom :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :
Téléphone :

Bulletin et règlement par chèque à l'ordre de ARD
Association hôpital Robert Debré
A adresser à :
AGGH Corinne Veyssière
18 rue des 13 saules
95470 St Witz

Particuliers :

Vos dons bénéficient de déductions fiscales

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 euros, après déduction fiscale, ne coûte que 34 euros

Entreprises :

Vous pouvez déduire 60% du montant du don, de l'impôt, dans la limite d'un plafond de 0,5% du chiffre d'affaires.

MERCI DE VOTRE GENEROSITE

Un reçu fiscal vous sera adressé après la soirée.

Contacts :
Tel : 01 40 03 53 57 - contact.ard.rdb@aphp.fr
www.association-robert-debre.net